



INNO'TECH

Stéphane PASQUER / Yannick DENOT



inno'tech



Identité

Route du Meuble
ZAC Confortland
35520 MELESSE

Tél. : 02 99 23 27 51

inno-tech@orange.fr
www.inno-tech-ouest.fr

Chiffres clés

SARL
Créée en Déc. 2006
Capital social: 5 k€
CA 2008 : 114,5 K€
Effectif : 2

Potentiel du projet

CA 2009 : 420 K€
CA 2012 : 2 249 K€

Effectif 2009 : 4
Effectif 2012: 12

Activité de l'entreprise

Distribution de produits mettant l'innovation au service de l'habitat et de son environnement. Produit distribué à ce jour : stations individuelles d'épuration à biomasse fixée STEPIZEN.

Le projet

Dans le cadre de la remise aux normes de toute les installations d'assainissement non collectif imposée par la réglementation européenne, INNO'TECH propose une offre de stations d'épuration à biomasse fixée dans une gamme allant de 5 à 400 équivalents-habitants. Inno'Tech a mis en œuvre un partenariat de proximité avec Aquitaine Bio Teste, concepteur et fabricant des stations STEPIZEN et développe un réseau de terrassiers qualifiés sur le territoire pour l'installation chez les clients.

L'originalité

Inno'Tech propose une alternative aux solutions traditionnelles telles que filtres à sable ou épandages. Pour un coût similaire, les stations STEPIZEN permettent des rejets de haute qualité, fiables dans la durée, avec une possibilité de contrôle à distance. Elles permettent ainsi de réduire considérablement l'impact des rejets dans l'environnement. Elles sont commercialisées avec un engagement de résultats et une garantie de ses résultats par une RC ; ils sont conformes à la norme européenne NF EN 12566-3.

L'ambition

Inno'Tech a pour ambition de capter au moins 5% à 10% des parts de marché sur le secteur de l'assainissement non collectif dans le grand ouest (au moins 2000 stations par an dans les 3 ans) et se lance sur le marché de l'assainissement semi-collectif. Inno'Tech s'engage dans la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'eau en Bretagne en développant des solutions efficaces, largement diffusées dans d'autres pays Européens et, depuis peu, autorisées par la réglementation Française.

Crisalide